

# Prêt d'honneur créateur ou repreneur

## INITIATIVE OISE SUD

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur d'Initiative Oise Sud, a pour objectif d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement, en lui apportant un appui et des conseils.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif vise tous types de projet de création et de reprise d'entreprise de tous secteurs.

#### Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le prêt d'honneur est accordé à titre personnel, est destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise.

#### Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Les secteurs d'activité exclus sont les services d'intermédiation financière.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, pour un montant compris entre 1000 à 25000 euros,

#### Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur 4 ans.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire à Initiative Oise Sud.

---

## Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur
  - > Repreneur

---

## Organisme

### INITIATIVE OISE SUD

- 1, parvis Gersthofen  
60180 NOGENT-SUR-OISE  
Téléphone : 03 44 24 05 63  
Télécopie : 03 44 24 06 92  
E-mail : [nogentsuroise@initiative-oise.fr](mailto:nogentsuroise@initiative-oise.fr)